

REVUE DE PRESSE de l'été 2012

DOPAGE : UNE LUTTEUSE POSITIVE A LA MARIJUANA

Europe1 - 29 juin 2012

La lutteuse américaine Stephany Lee a été contrôlée positive à la **marijuana** et suspendue un an et ne participera donc pas aux Jeux olympiques de Londres, pour lesquels elle était qualifiée chez les 72 kg. Lee, testée dans le cadre des sélections olympiques américaines de lutte le 21 avril dernier, à Iowa City, avait déjà été contrôlée positive à la même substance en 2009.

VINOGRADOVA ET BYSTROV SUSPENDUS

L'Equipe.fr - 03/07/2012

La Fédération russe de ski a annoncé avoir suspendu Svetlana Vinogradova, membre de l'équipe nationale de snowboard, et le skieur alpin Andrei Bystrov, à cause d'un contrôle antidopage positif. Si ce dernier n'a écopé que de cinq mois de suspension pour présence de **marijuana** dans un échantillon d'urine, Vinogradova a, elle, été suspendue deux ans en raison de la présence de **carphedon**, un stimulant. Elle devrait donc manquer les JO d'hiver de Sotchi, en 2014.

ATHLETISME. TROIS ATHLETES RUSSES SUSPENDUES POUR DOPAGE

Ouest-France - 03 juillet 2012

Trois athlètes russes de haut niveau dont la championne d'Europe de marathon Nailya Yulamanova, ont été suspendues deux ans pour dopage, annonce la fédération russe d'athlétisme sur son site internet.

Les deux autres athlètes sanctionnées sont Svetlana Klyuka, médaille d'argent du 800 mètres aux championnats d'Europe 2006, et Yevgenia Zinurova, championne d'Europe en salle du 800 mètres en 2011. Les trois athlètes ont été condamnées après découverte de «**données anormales sur leur passeport biologique**», précise la Fédération.

Ironie du sort, Nailya Yulamanova, deuxième du marathon des championnats d'Europe 2010 à Barcelone, avait récupéré la médaille d'or après le déclassement pour dopage de la vainqueur, la Lituanienne Zivile Balciunaite.

UN JOUEUR DE L'ARMADA SUSPENDU HUIT MATCHS POUR DOPAGE

LaPresse.ca - 6 juil. 2012

L'attaquant Steve Lebel, de l'Armada de Blainville-Boisbriand, ratera les huit premiers matchs de la prochaine saison de hockey junior. Il a été contrôlé positif au **méthylhexanéamine**, un stimulant interdit par la Ligue canadienne de hockey, à la suite de l'analyse d'un échantillon d'urine effectuée en avril.

«Steve Lebel s'est montré très coopératif tout au long du processus. Après avoir recueilli ses explications, nous sommes convaincus que le joueur a consommé un supplément sans savoir qu'il contenait une substance interdite», a indiqué Gilles Courteau, commissaire de la LHJMQ.

Le commissaire entend poursuivre la sensibilisation à travers la ligue afin de bien renseigner les joueurs à propos des risques associés à la consommation de substances interdites et de suppléments contaminés.

Les suppléments et les produits de nutrition sportive, qu'on retrouve en vente libre sur Internet et dans des magasins spécialisés, peuvent contenir des traces de substances interdites.

«Les athlètes doivent être extrêmement vigilants parce qu'ils demeurent responsables de toute substance interdite qui se retrouve dans leurs échantillons, peu importe comment elles s'y sont retrouvées», a expliqué Paul Melia, président et directeur général du Centre canadien pour l'éthique dans le sport.

Le joueur de centre de 19 ans a passé les deux dernières saisons dans l'uniforme des Saguenéens de Chicoutimi avant d'être échangé à l'Armada au début juin. Cette transaction a complété celle qui a amené Stefan Matteau à Blainville-Boisbriand.

En 2011-2012, Steve Lebel a marqué 15 buts et obtenu 27 aides pour un total de 42 points en 68 matchs. En séries, il a ajouté quatre buts et 11 aides en 18 parties.

REVUE DE PRESSE de l'été 2012

UNE SUBSTANCE INTERDITE ENNUIE HOPE SOLO

Radio-Canada - 9 juil. 2012

La gardienne de l'équipe américaine de soccer a reçu un avertissement de l'Agence antidopage américaine (USADA) lundi. Hope Solo a été déclarée positive au **canrénon**, une substance interdite. Le diurétique se trouvait sans qu'elle le sache dans un médicament qu'on lui avait prescrit.

« Je ne savais pas que le médicament contenait un diurétique, a déclaré Solo dans un communiqué publié par l'association américaine de soccer. Lorsque j'en ai été informée, j'ai immédiatement avisé l'USADA. »

Solo a précisé ne pas avoir consommé ce médicament dans le but d'améliorer ses performances sportives, mais bien pour soulager des douleurs prémenstruelles.

La gardienne de 30 ans participera tout de même au tournoi olympique de Londres avec la formation américaine.

UN HALTEROPHILE BELARUSSE CONTROLE POSITIF

Sport France TV - 10 juil. 2012

L'haltérophile biélorusse Mikhail Audzeyev a été contrôlé positif lors des Championnats d'Europe à Antalya, en avril, où il avait pris la médaille de bronze dans la catégorie des - 105 kg, selon la liste d'athlètes suspendus pour dopage publiée par la Fédération internationale.

Le Biélorusse, testé positif à la **boldénone**, un stéroïde anabolisant, est suspendu quatre ans jusqu'au 14 avril 2016 et perd de fait sa médaille de bronze remportée en avril. Elle a été attribuée à l'Ukrainien Sergiy Tagirov, qui avait terminé initialement à la 4e place.

La Fédération internationale d'haltérophilie, qui a intensifié ces derniers mois les contrôles en vue des Jeux Olympiques, dit avoir enregistré 22 cas de dopage depuis le début 2012, dont sept dans des épreuves qualificatives continentales pour les JO.

DOPE, PASCAL MANCINI EST SUSPENDU POUR DEUX ANS

Le Matin Online - 11 juil. 2012

De la **nandrolone** a été injectée à Pascal Mancini le 30 septembre 2011 dans le cabinet du Dr. Gontran Blanc, selon un communiqué de Swiss Athletics. Le Dr. Gontran Blanc a annoncé sans délai l'erreur à Antidoping Suisse. Dr. Blanc et Pascal Mancini ont tous deux expliqué à la chambre disciplinaire qu'il s'agissait d'une erreur de la part du médecin.

Dans le cadre de deux contrôles effectués par Antidoping suisse à l'entraînement, Pascal Mancini a été testé positif à la nandrolone le 20 novembre 2011 et le 8 décembre 2011. Raison pour laquelle Antidoping Suisse a ouvert une procédure contre l'athlète. Lors du jugement du cas, la chambre disciplinaire n'a pas octroyé de remise de peine à Pascal Mancini, en particulier du fait qu'on lui reproche qu'il n'a informé ni Antidoping Suisse, ni son entraîneur personnel ni Swiss Athletics de la prétendue injection erronée de nandrolone.

Swiss Athletics suspend sans délai Pascal Mancini du programme de soutien « World Class Potentials » auquel il appartenait depuis 2009, conclut le communiqué.

DOPAGE : UNE ATHLETE AMERICAINE PRIVEE DE J.O

Le 10 Sport - 14 juil. 2012

L'Américaine Debbie Dunn ne participera pas au 4 fois 400m lors des J.O de Londres comme elle l'a annoncé à travers un communiqué officiel. Contrôlée positive à l'issue d'un teste antidopage, elle s'est retirée de son équipe et entend régler la suite de l'affaire au calme : « J'ai été informée par l'Usada (Agence antidopage américaine) qu'un échantillon prélevé lors des sélections olympiques contient un niveau élevé de **testostérone/epitestostérone**. Alors que je collabore avec l'Usada pour résoudre ce problème, je me retire de l'équipe de relais pour les JO. Je ne veux pas que ce sujet soit une source de confusion pour mes coéquipières alors qu'elles vont disputer la compétition la plus importante de leur vie. Bonne chance Team USA ». L'Usada a par ailleurs annoncé qu'un échantillon B allait être analysé pour confirmation.

REVUE DE PRESSE de l'été 2012

DOPAGE : A QUOI SERT LE XIPAMIDE ?

Europe1 - 18 juil. 2012

Sept jours après Rémy Di Grégorio, c'est au tour d'un autre coureur, et non des moindres, d'être contraint de poser le pied au sol dans une affaire de dopage. Fränk Schleck a quitté le Tour de France mardi soir après avoir été contrôlé positif au **Xipamide**, un produit non dopant mais qui peut être masquant, le 14 juillet.

Le coureur luxembourgeois a été informé par l'UCI des résultats de ses échantillons d'urine prélevés avant ou après la 14e étape entre Saint-Paul-Trois-Châteaux et le Cap d'Agde. Même si elle n'était pas obligée de le faire, son équipe RadioSchack a décidé de "retirer du Tour de France" l'aîné des frères Schleck, pour "garantir la sérénité du Tour", comme l'avait motivé l'UCI dans son communiqué.

Aucune preuve de dopage

Le Xipamide n'est pas à proprement parler un produit dopant et, de fait, il n'y a aucune preuve que Fränk Schleck, 3e du dernier Tour de France, se soit dopé. Néanmoins, ce diurétique indiqué dans le traitement de l'hypertension artérielle et des œdèmes est un produit masquant qui peut être utilisé pour faciliter l'évacuation des traces de produits illicites dans le sang.

Comment ce produit s'est retrouvé dans les urines du coureur de 32 ans, qui était 12e à 9'45 de Bradley Wiggins au classement général ? Lui-même jure n'en savoir rien. "Cette substance n'est présente dans aucun médicament utilisé par l'équipe et la raison de sa présence dans l'échantillon n'est pas claire", détaille le communiqué officiel.

Un produit interdit en France

En tout cas, le Xipamide retrouvé dans les urines de Fränk Schleck ne provient pas de France, puisqu'il y est interdit à la vente depuis 2006. Il demeure cependant disponible dans d'autres pays. L'année dernière, le Russe Alexandr Kolobnev avait aussi été contrôlé positif à un diurétique et avait quitté le Tour dans la foulée.

Fränk Schleck risque deux ans de suspension si l'échantillon B se révèle également positif. Il devra expliquer comment et pourquoi le Xipamide s'est retrouvé dans son organisme pour que soit établie la sanction.

D'un avertissement à deux ans de suspension

S'il a de la chance, peut-être connaîtra-t-il la même clémence que celle accordée à Kolobnev, qui avait été sanctionné d'un avertissement par sa fédération et qui avait rapidement pu remonter sur son vélo, avec la bienveillance de l'UCI.

Ou peut-être subira-t-il le même sort qu'Alberto Contador, positif au Clenbutérol, un anobolisant possiblement masquant, qui a été suspendu deux ans et qui manque donc le Tour de France et les Jeux Olympiques cette année avant de pouvoir reprendre la compétition à compter du 6 août.

La période de suspension commence à la date du contrôle antidopage, soit le 14 juillet pour Fränk Schleck... si toutefois le Luxembourgeois venait à être condamné.

GABROVSKI POSITIF A L'EPO

L'Equipe.fr - 18 juil. 2012

Ivailo Gabrovski a été contrôlé positif à **l'EPO** en avril pendant le Tour de Turquie, qu'il a remporté, a annoncé mercredi l'Union cycliste internationale (UCI). Le contrôle du Bulgare, membre de la formation Konya-Torku Seker Spor, date du 24 avril lors de sa victoire en solitaire dans la troisième étape de l'épreuve, la plus montagneuse. Cinq jours plus tard, il remportait la course devant le Kazakh Alexandr Dyachenko (Astana). Gabrovski est provisoirement suspendu tout comme la Lituanienne Rasa Leleivyte, qui a fait l'objet elle aussi d'un contrôle positif, hors compétition, à l'EPO. Gabrovski et Leleivyte ont la possibilité de demander l'analyse de l'échantillon B.

LE FRANÇAIS GEZZAR POSITIF

Sport 24 - 20 juil. 2012

Selon L'Equipe, le Français Nour-eddine Gezzar, spécialiste du 3000m steeple, a été contrôlé positif à **l'EPO**. Gezzar avait déjà été contrôlé positif par le passé, en juin 2006, et suspendu deux ans. Si la contre-expertise confirme les premiers résultats, le coureur, qualifié pour les Jeux Olympiques, ne se rendra évidemment pas à Londres.

REVUE DE PRESSE de l'été 2012

MULLERA SOUPÇONNE DE DOPAGE

L'Equipe.fr - 20 juil. 2012

Après Nordine Gezzar, contrôlé positif à l'EPO, c'est l'Espagnol Angel Mullera qui est soupçonné de dopage. La Fédération ibérique a annoncé dans un communiqué que son spécialiste du 3000m steeple ne prendrait pas part aux Jeux : « Cette décision est indépendante de l'ouverture éventuelle d'une procédure disciplinaire, accompagnée d'une suspension préventive ». Mullera est soupçonné d'avoir utilisé deux formes **d'EPO** durant sa préparation.

DOPAGE: LE DISCOBOLE HONGROIS FAZEKAS DE NOUVEAU CONTROLE POSITIF

L'Express - 21 juil. 2012

BUDAPEST (SID) - Le discobole hongrois Robert Fazekas, disqualifié pour dopage après sa victoire aux J.O. 2004 à Athènes, a de nouveau été contrôlé positif et comparaitra le 24 juillet devant la Commission de discipline de la Fédération hongroise d'athlétisme, a annoncé samedi son président, Miklos Gyulai.

Fazekas, 36 ans, dont la contre-expertise B est également positive à la présence d'un **stéroïde**, risque une suspension à vie en tant que récidiviste. Outre une mesure de suspension, la Commission de discipline peut aussi décider de l'exclure de l'équipe olympique hongroise aux JO de Londres, du 27 juillet au 13 août.

Selon son avocat, qui reconnaît que le test B est également positif, Fazekas nie toutefois s'être dopé.

Cette saison, Fazekas, dont la meilleure performance de sa carrière est de 71,70 m, avait réalisé un lancer de seulement 65,14 m, à plus de cinq mètres des meilleurs lanceurs de disque, qui sont à plus de 70 m.

Il avait été champion d'Europe en 2002 à Munich, vice-champion du monde en 2003 à Paris et 3e du championnat d'Europe en 2010 à Barcelone.

KENYA : MARATHONIENS DOPES

StarAfrica.com - 24 juil. 2012

Les marathoniens kenyans Rael Kiyara et Jemima Sumgong ont été convaincus de dopage à la nandrolone à la suite d'un contrôle effectué à l'issue du marathon de Boston disputé le 16 avril dernier.

Les marathoniens kenyans Rael Kiyara et Jemima Sumgong ont été convaincus de dopage respectivement aux **stéroïdes** et à la **cortisone**. Rael Kiyara a été contrôlé à l'issue de sa victoire au marathon de Hambourg disputé le 29 avril dernier, alors que Jemima l'a été le 16 avril lors du marathon de Boston. Même si les deux athlètes ne font pas partie de l'équipe qualifiée pour les Jeux olympiques de Londres, le responsable de l'Agence kenyane de lutte contre le dopage (KADA), Moni Wekesa, a vivement condamné les agissements des deux athlètes qui nuisent à la réputation de l'athlétisme kenyan.

TOULON : S.ARMITAGE CONTROLE POSITIF LE SOIR DE LA FINALE ?

Sport365.fr - 25 juil. 2012

Selon Midi Olympique, le troisième ligne de Toulon, Steffon Armitage, aurait été contrôlé positif le soir de la finale du Top 14. Figurant sur la liste des substances interdites par l'AMA, le produit incriminé n'est pas considéré comme dopant.

Steffon Armitage contrôlé positif le soir de la finale perdue face à Toulouse ? Selon Midi Olympique, qui cite une source proche du dossier, le Toulonnais aurait pris du « **doliprane codéiné** » pour soulager une douleur au dos à la suite d'un choc avec Thierry Dussautoir. Ce médicament figure sur la liste des produits interdits par l'Agence mondiale antidopage (AMA), mais n'aurait pas d'effet dopant à proprement parler. Le problème est que l'international anglais (5 sélections) n'a pas présenté d'AUT (Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques).

Toujours selon le bi-hebdomadaire, Toulon a été informé lundi dernier de la nouvelle par une lettre officielle de l'AMA précisant que Steffon Armitage devait comparaître devant la commission de première instance de lutte contre le dopage le 21 août prochain. En attendant, l'ancien joueur des London Irish est suspendu à titre conservatoire. S'il le souhaite, il peut demander à passer en audience plus tôt. Histoire de lever cette suspension qui pourrait le priver des matchs amicaux du Stade Toulousain, ainsi que de la première journée du Top 14 prévue le 17 ou le 18 août à Perpignan. A la vue du caractère non dopant du médicament incriminé, l'Anglais ne risque pas une sanction trop lourde.

REVUE DE PRESSE de l'été 2012

CHONDROKOUKIS CONTROLE POSITIF ET EXCLU

SPORT | jeudi 26 juillet 2012

Le Grec Dimitris Chondrokoukis, champion du monde en salle 2012 de saut en hauteur, ne participera pas aux jeux Olympiques de Londres après avoir été contrôlé positif à un stéroïde anabolisant, a annoncé jeudi son père et entraîneur Kyriakos Chondrokoukis.

"Mon fils ne participera pas aux jeux Olympiques et doit renoncer au rêve de toute une vie", a déclaré Kyriakos Chondrokoukis, après avoir été prévenu par la Fédération grecque d'athlétisme (SEGAS) plus tôt jeudi.

La contre-expertise a été demandée, a-t-il ajouté.

Selon le père, la substance détectée est le **stanozolol**, la même substance détectée chez Ben Johnson lors de la finale du 100 m des Jeux de Séoul en 1988. Il a aussi informé la SEGAS de sa démission, après 14 ans comme entraîneur.

MERYEM SELSOULI PRIEE DE QUITTER LE VILLAGE OLYMPIQUE

LE MATIN - 26 juil. 2012

L'athlète marocaine Meryem Selsouli a mis un trait à sa carrière avant sa participation aux Jeux olympiques de Londres. En effet, le verdict de la fédération internationale est tombé mercredi en fin d'après-midi.

La Marocaine a subi un contrôle positif à un diurétique interdit et sera privée des Jeux olympiques de Londres, après sa suspension à titre provisoire, a indiqué le porte-parole de la Fédération internationale d'athlétisme, Nick Davies.

«La substance interdite, du **furosémide**, a été détectée dans un échantillon recueilli à Paris le 6 juillet», a précisé M. Davies dans un communiqué, signalant qu'«Alaoui Selsouli a renoncé à son droit à faire analyser l'échantillon B, et elle a donc été suspendue à titre provisoire de toute compétition en athlétisme.» La nouvelle a été accueillie avec beaucoup de consternation par la délégation et les athlètes marocains présents à Londres. Meryem n'a, semble-t-il, pas retenu la leçon de sa première suspension du 22 août 2009 au 21 août 2011, après un premier contrôle antidopage positif. Aujourd'hui, elle risque une suspension à vie, alors qu'elle avait de fortes chances de médailles à Londres.

Selon certaines indiscretions, c'est son entourage qui serait à l'origine de cette situation. Et pourtant, son mari et entraîneur Chemlal, qui lui a souvent fait de l'ombre, a été catégorique en début de semaine lorsqu'il claironna que Meryem Selsouli serait présente aux Jeux olympiques. Il n'en fut rien. C'est une autre athlète qui avait de réelles perspectives d'avenir qui quitte la scène internationale sur la pointe des pieds. Un véritable gâchis !

HYSEN PULAKU EXCLU

L'Equipe.fr - 28 juil. 2012

L'Albanais Hysen Pulaku (20 ans) un haltérophile albanais a été exclu des Jeux de Londres pour dopage. Il est le premier athlète positif des JO de la 30e olympiade. Pulaku a été contrôlé le 23 juillet au village olympique et à été déclaré positif au **Stanozolol**, un anabolisant qui a été rendu célèbre par le Canadien Ben Johnson à Séoul en 1980.

JO: LE CIO SUSPEND LA GYMNASTE OUZBEKE GALIULINA POUR DOPAGE

20minutes.fr - 29 juil. 2012

La gymnaste artistique ouzbèke Luiza Galiulina a été provisoirement suspendue des Jeux de Londres après avoir été contrôlée positive à la **furosémide**, a annoncé ce dimanche le Comité international olympique.

La commission disciplinaire du CIO rendra un verdict définitif après examen de l'échantillon B, précise un communiqué.

La furosémide est un diurétique qui peut être utilisé pour masquer la prise d'autres produits dopants ou pour perdre du poids.

Le contrôle positif de Luiza Galiulina a eu lieu le 25 juillet. Elle est la deuxième athlète sanctionnée pour dopage depuis le début des Jeux après l'haltérophile albanais Hysen Pulaku.

REVUE DE PRESSE de l'été 2012

ENDURANCE - TOMAS ENGE SUSPENDU POUR 18 MOIS PAR LA FIA

Nextgen-Auto.com - 1 août 2012

Suspendu de toute compétition sportive depuis un contrôle anti-dopage à l'issue du meeting World GT1 de Navarra où il roulait sur une Lamborghini Gallardo du Reiter Engineering, Tomas Engé vient d'être suspendu pour une durée de 18 mois.

Le pilote tchèque a tenu à répondre à sa suspension : « Comme je l'avais informé après la course espagnole de Navarra, des substances interdites ont été trouvées dans mon organisme. La semaine passée, j'ai assisté à une audience devant la Commission disciplinaire anti-dopage de la FIA. Aujourd'hui, la Commission a rendu son verdict en me suspendant 18 mois de toute compétition sportive. Les experts ont toutefois montré que les **substances CHC** trouvées n'avaient rien de dopantes. Cependant, la législation stricte indique que les athlètes doivent répondre de quelque chose qui peut être pris même par négligence. Il était prévu deux ans de suspension, mais compte tenu que la substance a été prise par négligence et non intentionnellement, la punition a été réduite. Pourtant, je pense que cette sanction est sévère. Je rejette toute faute importante et je pense que c'est un malentendu. Après avoir consulté un avocat suite à la décision de la FIA, j'ai décidé de faire appel. Je souhaite rassurer mes fans comme quoi je n'ai rien pris d'interdit. Je sais ce que signifierait l'ingestion de ce genre de substances pour moi et comment cela a influencé ma carrière dans le passé en tant que pilote de course. J'ai déjà demandé à la FIA de me permettre de prendre des médicaments contenant une substance interdite pour le traitement de problèmes cardio-vasculaires. J'espère que la Cour d'Appel sera en mesure de confirmer mes dires. Merci de votre soutien. »

C'est aussi aujourd'hui que l'on a appris que A.J Allmendinger était congédié de chez Penske Racing, suite à son interdiction de poursuivre sa carrière en NASCAR après un contrôle anti-dopage positif.

LA RUSSE VICTORIA BARANOVA EXPULSÉE DES JEUX OLYMPIQUES POUR DOPAGE

Challenges.fr - 3 août 2012

LONDRES (Sipa) — La Russe Victoria Baranova (cyclisme sur piste) a été expulsée des Jeux Olympiques de Londres après un contrôle anti-dopage, a annoncé vendredi un porte-parole de l'Union cycliste internationale, Enrico Carpani.

Le contrôle positif à la **testostérone** a été effectué hors compétition le 24 juillet au Belarus à la requête du Comité international olympique, dans le cadre de son programme de dépistage pré-JO. Victoria Baranova a déjà quitté les Jeux, a précisé M. Carpani à l'Associated Press.

ATHLETISME: EXCLUSION DU MAROCAIN AMINE LAALOU

francetv sport - 3 août 2012

L'athlète marocain spécialiste du 1500 m Amine Laalou ne participera pas aux JO de Londres, le Comité international olympique (CIO) ayant été alerté par la Fédération internationale d'athlétisme d'un possible test positif, a-t-on appris vendredi de sources concordantes à Rabat. Une "substance interdite" aurait été prélevée sur Amine Laalou à l'occasion du meeting de Monaco, 20 juillet, où il avait obtenu la 4e place en 3:30.54, a déclaré à l'AFP une source proche du dossier. "Amine Laalou est soupçonné de dopage, il ne s'alignera pas sur le 1500 m", a confirmé un membre de la délégation marocaine, joint à Londres par téléphone depuis Rabat. Amine Laalou est le deuxième athlète marocain à être privé des JO de Londres après Mariem Alaoui. Selon le site internet du quotidien sportif français l'Equipe, Amine Laalou a été contrôlé positif au "**furosémide**", à l'occasion du meeting de Monaco. "Il s'agit du même produit que celui qui avait conduit sa compatriote Mariem Alaoui Selsouli à être privée de JO", précisait le site vendredi.

Le furosémide, un médicament pour traiter l'hypertension artérielle, figure sur la liste des produits interdits en tout temps par le Code mondial antidopage, comme tout diurétique principalement pour ses effets masquants. En accélérant la dilution des substances dopantes dans les urines, les diurétiques peuvent aider à éviter un contrôle positif.

JO/JUDO: L'AMERICAIN DELPOPOLO DISQUALIFIE POUR DOPAGE

AFP - 6 août 2012

LONDRES — L'Américain Nicholas Delpopolo, 7e de la catégorie du tournoi de judo dans la catégorie des -73 kg, a été disqualifié pour "infraction aux règles antidopage" après un contrôle positif au cannabis, a annoncé le Comité international olympique (CIO) lundi.

REVUE DE PRESSE de l'été 2012

"Immédiatement après sa participation le 30 juillet dernier à l'épreuve de judo de la catégorie masculine 73 kg, Nicholas Delpopolo, 23 ans, a subi un contrôle et l'analyse de son prélèvement d'urine a révélé la présence **d'acide 11-nor-delta-9-tétrahydrocannabinol carboxylique**, substance interdite", a indiqué le CIO.

"L'athlète a expliqué que son test positif était dû au fait qu'il avait consommé par inadvertance de la nourriture (avant de partir pour les jeux Olympiques) contenant de la marijuana, ce dont il n'avait pas conscience", a précisé le CIO.

L'athlète a été exclu des Jeux.

Il avait été battu en quart de finale puis en repêchages de la catégorie des -73 kg.

DOPAGE: DEUX ATHLETES MOLDAVES CONTROLEES POSITIF

Le Quotidien.lu - 6 août 2012

La lanceuse de marteau moldave Marina Marghieva qui devait participer aux JO de Londres, et sa compatriote Natalia Artyk, spécialiste du lancer du disque, ont été suspendues à la suite d'un contrôle antidopage positif, a annoncé lundi le Comité olympique moldave.

"La contre-expertise a confirmé la présence d'une substance prohibée", a indiqué le comité olympique moldave dans un communiqué où il s'est défendu d'avoir voulu cacher ses deux cas, comme il en a été accusé.

Marghieva, 8e des derniers Championnats du monde en 2011, devait participer au concours de lancer du marteau des jeux Olympiques 2012 à Londres. En 2008 à Pékin, elle s'était classée 37e.

Selon la presse moldave, la substance prohibée est le **stanozolol**, un stéroïde anabolisant synthétique dérivé de la testostérone.

SCHWAZER EXCLU POUR DOPAGE

L'Equipe.fr - 6 août 2012

Alex Schwazer, le champion olympique 2008 du 50 km de marche, a été exclu lundi de la délégation italienne des JO pour dopage. L'Italien de 27 ans a été contrôlé positif à **I'EPO** lors d'un contrôle diligenté par l'Agence mondiale antidopage (AMA) à Oberstdorf (Allemagne), où il s'entraînait. L'athlète, qui a reconnu s'être dopé, a annoncé dans la foulée la fin de sa carrière.

FOOTBALL/NATIONAL : ZANKE DIARRA SUSPENDU UN AN POUR DOPAGE

Paris Normandie - 8 août 2012

L'US Quevilly a communiqué ce matin la suspension d'un an de son milieu de terrain Zanke Diarra en raison d'un contrôle antidopage positif le 28 avril dernier à l'issue de la finale de la Coupe de France entre l'US Quevilly et Lyon à Saint-Denis, dont le joueur avait disputé 77 minutes. L'échantillon a révélé la présence d'un corticoïde (de la **prédnisolone**) dans les urines de Diarra. La Fédération a averti jeudi dernier le club normand de la sanction, qui prend effet le 3 août 2012 et dont Zanke Diarra a aussitôt décidé de faire appel. "Je n'ai pas peur car je sais que je n'ai rien fait. Tout le monde sait que je n'ai rien fait", a-t-il commenté. Au moment de la finale contre Lyon, Diarra soignait une microdéchirure à la cuisse et une rhinite.

Agé de 26 ans, Zanke Diarra, frère cadet du milieu de terrain de l'équipe de France et de l'Olympique de Marseille, s'est imposé comme une pièce maîtresse de l'US Quevilly depuis son retour en Seine-Maritime en décembre 2010, en participant à 35 des 38 journées de National 2011-12 et à 9 des 10 matches de la magnifique aventure en Coupe de France. Il devait se réengager pour un an à l'US Quevilly après avoir longtemps attendu une offre d'un club professionnel.

JO: UNE ATHLETE SYRIENNE DISQUALIFIEE POUR DOPAGE

Reuters - 11 août 2012

L'athlète syrienne Ghfran Almouhamad, qui a couru le 400 m haies aux Jeux olympiques de Londres, a été disqualifiée après avoir subi un contrôle antidopage positif, annonce samedi le Comité international olympique (CIO).

"Ghfran Almouhamad, 23 ans, a fourni un échantillon d'urine le 3 août qui a révélé la présence de **méthylhexaneamine**. L'analyse de l'échantillon B a confirmé les résultats de l'échantillon A", écrit le CIO dans un communiqué.

La Syrienne s'était classée à la huitième place de sa série, dimanche dernier.

REVUE DE PRESSE de l'été 2012

JO: L'ATHLETE COLOMBIEN DIEGO PALOMEQUE EXCLU POUR DOPAGE

Le Nouvel Observateur - 12 août 2012

LONDRES (Reuters) - Le coureur de 400m colombien Diego Palomeque Echevarria a été exclu dimanche des Jeux de Londres après confirmation par l'échantillon B d'un contrôle anti-dopage positif à la **testostérone**, a annoncé le Comité international olympique.

Le Colombien est le 12e compétiteur exclu par le CIO ou par son propre comité olympique depuis le début de la période olympique le 16 juillet.

Plus de 5.000 contrôles ont été effectués durant les Jeux qui s'achèvent ce dimanche soir.

LA CHAMPIONNE OLYMPIQUE DU POIDS CONTROLEE POSITIVE

RTS.ch - 13 août 2012

La Bélarusse Nadzeya Ostapchuk, championne olympique du poids à Londres, a été disqualifiée pour dopage. La médaille d'or a été redistribuée à sa dauphine, la Néo-Zélandaise Valerie Adams, a annoncé le CIO.

L'athlète de 31 ans a subi deux contrôles antidopage, qui ont tous deux révélé la présence dans ses urines de "**méténolone**, qui est un agent anabolisant classé sur la liste 2012 des produits interdits", ajoute le CIO dans son communiqué. Ostapchuk, championne du monde 2005, avait créé la surprise en s'imposant avec un jet de 21,36 m, loin devant l'immense favorite la Néo-Zélandaise Valerie Adams, championne olympique et triple championne du monde en titre (20,70 m) et la Russe Evgeniia Kolodko (20,48 m). Valérie Adams, qui est entraînée par le Suisse Jean-Pierre Egger, s'entraîne à Macolin.

Le classement de l'épreuve est revu en conséquence. "L'administration du CIO a pour instruction de réallouer les médailles (...) aux athlètes qui ont fini derrière Mme Nadzeya Ostapchuk dans l'épreuve mentionnée ci-dessus, les trois premières étant: Valerie Adams, Nouvelle-Zélande, 1re, Evgeniia Kolodko, 2e, Lijiao Gong, République populaire de Chine, 3e", indique le comité exécutif du CIO dans sa décision.

LA N°2 DU SEMI-MARATHON DE PERPIGNAN, SANCTIONNEE POUR DOPAGE

La Clau (Blog) - 16 août 2012

Le 20 mai 2012, le semi-marathon de Perpignan a comporté l'arrivée, en deuxième position féminine, de l'athlète Fatima Yvelain. Mais la Fédération Française d'Athlétisme révèle que cette sportive a recouru au dopage. L'alibi avancé par la sportive est incroyable : l'orage qui s'est abattu sur l'épreuve aurait pollué ses vêtements. La dernière édition du semi-marathon "La perpinyane", le 20 mai 2012 à Perpignan, sous les intempéries, a été remportée par l'Ougandais Patrick Cherotwo. Le classement féminin a comporté la victoire d'une coureuse de même nationalité, Katharine Webonbesa, suivie de la Française Fatima Yvelain. Mais le 14 août, la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) a révélé que cette athlète française, âgée de 43 ans, a subi ce jour-là un contrôle positif à **l'EPO**. La sportive, sanctionnée par deux années de suspension, met en avant un argumentaire étonnant. Selon le site spécialisé VO2 - Run in Live, consacré à l'actualité de la course à pied, la coureuse a "fait état de pluies torrentielles le jour de la manifestation, qui, ruisselant sur des déchets médicaux, auraient pu polluer ses vêtements et, par contact, ses organes génitaux et ses urines". La FFA n'a donné aucune crédibilité à cette version des faits, jugée fantasque. Le jour du contrôle, Fatima Yvelain avait effectué un temps de 1h20'20 et reçu en récompense la modeste somme de 400 euros. Classée dans la catégorie vétérans et habituée des courses hexagonales, cette ancienne internationale est titulaire de la 35ème place au championnat de France de cross.

Démocratisation du dopage

L'épisode survenu en Roussillon démontre une démocratisation du dopage, y compris pour une épreuve rigoureuse et conviviale, ouverte aux professionnels et aux amateurs dépourvus d'esprit de compétition. L'hormone EPO, ou "érythropoïétine", est une protéine contenant un glucide, favorisant le développement des éléments précurseurs des globules rouges dans la moelle osseuse. Ses effets sont aussi une croissance du nombre de globules rouges dans le sang.

DOPAGE: UN NAGEUR FRANÇAIS PRIVE DE JEUX PARALYMPIQUES

Le Nouvel Observateur - 18 août 2012

Le nageur français Hayri Simsek sera privé des Jeux paralympiques à Londres après avoir été contrôlé positif à un diurétique interdit, a annoncé samedi la Fédération française handisport par un communiqué.

REVUE DE PRESSE de l'été 2012

Lors des championnats de France de natation handisport le 23 juin dernier à Schiltigheim (Bas-Rhin), l'échantillon A de Simsek a révélé la présence de **d'hydrochlorothiazide**, un diurétique interdit. Le nageur a renoncé à l'analyse de l'échantillon B et a été provisoirement suspendu par la fédération, ce qui l'empêche de participer aux Jeux paralympiques qui se tiennent du 29 août au 9 septembre.

UN TRIO SUISSE CONDAMNE POUR DOPAGE

20 minutes.ch - 22 août 2012

Un cycliste, un boxeur et un entraîneur helvétiques ont été sanctionnés par la chambre disciplinaire de Swiss Olympic. Les trois individus ont écopé de suspensions et amendes diverses. Nicolas Schnyder (cyclisme sur route) est tombé pour dopage à la **testostérone**. Jean-Jacques Ramelet (entraîneur de boxe) a été puni pour avoir procuré une substance interdite à l'un de ses athlètes, et Lorand Lubishtani (boxe) a été condamné pour avoir refusé de se soumettre à un contrôle antidopage. Le premier a été condamné à une suspension de deux ans à partir du 18 septembre 2010 et à verser une amende de 6500 francs. Le coureur avait été contrôlé positif à la même date, à l'occasion d'une compétition en Italie, et convaincu de dopage à la testostérone. «Le contrôle avait été effectué par l'Union cycliste internationale (UCI), ce qui explique la longueur de la procédure», a expliqué Swiss Cycling, qui n'a été informé par l'UCI qu'au printemps 2011. Il a ensuite fallu attendre les résultats de l'analyse de l'échantillon B.

Jean-Jacques Ramelet a pour sa part été reconnu coupable de possession de **nicéthamide**, une substance interdite. Il avait remis ce produit à Vaton Zyberi, un athlète mineur dont il s'occupait. Ce dernier a été contrôlé positif à la nicéthamide le 6 mars 2011. Ramelet a reconnu les faits et a été condamné à une suspension de deux ans à partir du 1er juin 2012 et au versement de 1200 francs d'amende.

Enfin, Lorand Lubishtani (18 ans) a refusé de se soumettre à un test d'urine à l'occasion d'un contrôle effectué à l'entraînement le 16 avril 2012. Il a reconnu les faits et écope de deux ans de suspension à partir du 8 mai 2012 et à une amende de 1800 francs.

PARALYMPIQUES : DEUX HALTEROPHILES RUSSES POSITIFS

RTBF - 8 sept. 2012

Deux haltérophiles russes ont été pris pour dopage aux hormones de croissance lors des Jeux Paralympiques de Londres. Nikolai Marfin et Vadim Rakitin ont été contrôlé positif au **HGH** (Human Growth Hormone), a fait savoir samedi le Comité paralympique international (CPI).

Les échantillons de sang des deux athlètes avaient été prélevés les 23 et 25 août, avant donc le début des compétitions. Rakitin, qui a concouru en -90 kg, a terminé 7e, alors que Marfin, qui évolue lui en +100 kg, a pu être exclu avant sa compétition. Ils ont entre temps reconnus leur faute et risquent une suspension de deux ans.

C'est la première fois que des contrôles relatifs au HGH sont pratiqués lors des Jeux Paralympiques.

DEBBIE DUNN SUSPENDUE DEUX ANS POUR DOPAGE

24heures.ch-11 sept. 2012

La spécialiste américaine du 400 m a été suspendue deux ans après un contrôle positif à un **stéroïde** interdit lors des sélections américaines pour les JO en juin.

Debbie Dunn a accepté sa suspension qui démarre rétroactivement au 1er août 2012.

L'athlète de 34 ans qui s'était qualifiée pour le relais 4 x 00 m des jeux olympiques avait préféré se retirer de l'équipe pour ne pas gêner ses coéquipières après l'annonce de son contrôle positif.

DEUX ATHLETES SUISSES SUSPENDUS

20 minutes.ch-13 sept. 2012

Le Comité olympique suisse a infligé jeudi une suspension de deux ans à deux athlètes pour avoir commandé sur Internet des

REVUE DE PRESSE de l'été 2012

produits interdits.

Reto Eigenmann, un skieur de 41 ans, a été sanctionné pour avoir commandé en ligne du **testoviron**, du **trenbolone acétate** et du **clomifène**, Roger Nachbur, un cycliste de 30 ans, avait acheté du **clenbutérol** et de **l'EPO**, selon le comité.

D'après le comité, il s'agit de la première fois en Suisse que les règles anti-dopage sont appliquées dans le cadre de commandes sur Internet de substances interdites.